

Procès-Verbal de la séance de l'Assemblée de Paroisse du 17 mars 2024
à l'Eglise de Concise

M. Didier Bourgeois, président de l'Assemblée de Paroisse, souhaite la bienvenue à l'assemblée présente ce jour.

Il salue plus particulièrement la présence des représentant-e-s des autorités des communes membres de la Paroisse du Mont-Aubert, soit Mme Birgit Knegtel (Concise) et M. Christian Milloud (Corcelles-près-Concise).

L'ordre du jour a été distribué au début du culte, il est le suivant :

1. Lecture des principes constitutifs
2. Nomination de 2 scrutateurs
3. Adoption du PV du 12 novembre 2023
4. Présentation des comptes 2023
5. Rapport d'activité du conseil paroissial
6. Rapport de la commission de gestion et des finances
7. Adoption de la gestion et des comptes 2023
8. Informations sur les travaux du Synode
9. Informations du Conseil régional
10. Informations du Conseil paroissial
11. Election du bureau de l'assemblée paroissiale
12. Election des conseillers paroissiaux laïcs
13. Election des délégués à l'assemblée régionale
14. Election de la commission de gestion et des finances
15. Fixer date d'installation : proposition pour le 16 juin 2024
16. Divers et propositions individuelles
17. Prière de clôture

1. Lecture des principes constitutifs

Didier Bourgeois nous lit les principes constitutifs No 1, 3, 5 et 7. Il rappelle que ces derniers sont à disposition sur Internet (eerv.ch/mont-aubert).

2. Nomination de 2 scrutateurs

Claude Därendinger et Julien Griesen sont désignés scrutateurs.

3. Adoption du procès-verbal du 12 novembre 2023

Il ne sera pas lu car il est disponible sur Internet. Il est accepté à l'unanimité des voix avec remerciements à la secrétaire. Il remercie également Claude Därendiner d'avoir présidé cette dernière assemblée, lui-même ayant été retenu par d'autres obligations.

4. Présentation des comptes 2023

Didier Bourgeois passe la parole à Julien Griessen responsable des comptes pour le conseil paroissial. Ursula Humbert notre caissière est remerciée pour son travail conséquent.

Les charges s'élèvent à CHF 30'351.36.

Les produits s'élèvent à CHF 30'110.37.

Soit une perte de CHF 240.99

Julien Griessen détaille ensuite quelques postes

CHARGES :

Contributions EERV ; postes stables

Chancellerie et finances (fonctionnement) : on constate une différence par rapport à 2022 : des frais d'achat de toner ne se retrouvent pas en 2023. Le poste Frais divers représente plusieurs accordages du piano qui a été déplacé de la maison de paroisse au Temple de Provence.

Chancellerie et finances (équipements) : peu de dépenses réalisées.

Activités de formation accompagnement : le poste jeunesse représente le soutien accordé à Laure et Raphaël Huber.

Le poste « Remerciements bénévoles » : repas offert aux conseillers de paroisse (seul repas de ces 4 ou 5 dernières années)

Information et dialogue : ce poste représente des affranchissements, envois.

Charges des activités, divers : on y retrouve la vente, la fête de paroisse, le repas crêpes, Cinécure, les cours alpha; cette année, on relève plus de dépenses pour la vente à Provence.

Le poste « Dépenses diverses » : il s'agit du vin offert à des apéritifs après les cultes.

Rémunération : Rémunération personnel : la paroisse rémunère la secrétaire, la caissière, les personnes qui chauffent l'église, qui s'occupent de la mise en place avant les cultes ou les mariages. Ce montant reste stable au long des années.

Charges neutres : argent qui est rétrocédé aux collectes générales ; il s'agit des offrandes récoltées lors des cultes régionaux donc ces montants n'entrent pas dans les comptes de la paroisse.

PRODUITS :

Soutiens publics : On y retrouve notamment l'accordage du piano pour Provence, facture payée par la Commune de Provence.

Offrandes de paroissiens, représentent les entrées d'argent lors des cultes, des mariages, des services funèbres, ainsi que des dons par bulletin de versement ; ces rentrées sont stables.

Produits financiers : pas de mouvement dans le poste dissolution de provision (ce poste est touché lors d'achat de matériel par ex.)

Plus-value sur titres et actions : des actions auprès de l'UBS ont été vendues en mars 2023 et qui représentent une plus-value de CHF 690.97.

Produits activités, divers : la vente de paroisse à Provence a généré un magnifique bénéfice ; Julien Griessen remercie tous les bénévoles, ce fut une bonne journée pour le caissier aussi ; le repas crêpes rapporte également un montant intéressant ; Cinécure en 2024 se déroulera sur 4 jours,

soit 2 jours en juillet et 2 jours en août.

Recettes diverses : la location de la salle de paroisse pour des cours de langues aux réfugiés a apporté en 2023 des entrées exceptionnelles.

Réservation Eglise « mariages » : 3 mariages de couples résident hors de la paroisse ont alimenté ce poste ; pour rappel les frais de location pour les paroissiens sont offerts.

Produits neutres : ce sont les collectes reversées ; le poste charges neutres et produits neutres s'annulent (le même montant apparaît dans les comptes).

Jacqueline Schorpp prend la parole et s'interroge sur la différence de montants entre les comptes s'agissant du poste « Assurance » : dans les comptes 2020 et 2021 apparaît un montant de plus de 1'000 francs par rapport aux années 2022 et 2023 (un peu plus d'une centaine de francs) ; Julien Griessen explique que, avant 2022, les factures étaient reçues par la paroisse, comptabilisées dans les dépenses sous le compte "Assurances" et remboursées par la commune via le compte "participations communales". Depuis 2022, ces factures sont adressées directement à la commune et n'apparaissent plus dans la comptabilité de la paroisse

5. Rapport d'activité du conseil paroissial

Jean-Marc Schorpp et Christiane Blondel prennent tour à tour la parole, remercient les membres présents des autorités communales de notre paroisse ainsi que les représentants du conseil régional et synodal, n'oubliant pas les paroissien-ne-s présent-e-s aujourd'hui.

Sont évoqués les activités du Conseil de paroisse (9 réunions + une retraite d'une journée), les baptêmes (10 – 7 enfants et 3 adolescents), les activités enfance-jeunesse, Ciné-Cure, les cultes au sein de l'EMS du Château-de-Corcelles, le déplacement du piano de la salle de paroisse de Provence au temple, l'équipe de musicien-ne-s de la paroisse (arrivée de Léonie Oeuvsaxophone, démission de M. Lorenzo Zaggia, organiste, deux pianistes ponctuelles que sont Hetty Overeem et Jacqueline Schorpp), les soirées de louange (3, suivies par une dizaine de personnes, les 2 groupes de prière, les Cours Alpha plus (5 rencontres), le goûter pour les aînés (de 80 et 85 ans – participation d'une douzaine de personnes), le repas crêpes à Concise, la fête paroissiale à Provence.

6. Rapport de la commission de gestion et des finances

Jacques Kehrli, suppléant, prend la parole puisqu'il a contrôlé les comptes avec Jacqueline Schorpp en remplacement de Jacqueline Raschle ; il informe l'assemblée que ceux-ci sont déclarés exacts avec remerciement au pasteur, au Conseil paroissial, à la caissière et aux bénévoles.

7. Adoption de la gestion et des comptes 2023

Les comptes sont adoptés à l'unanimité avec remerciements au Conseil de paroisse, à Julien Griessen, conseiller et Ursula Humbert, caissière, pour leur travail ; la commission de gestion et des finances est également remerciée par le président, Didier Bourgeois.

8. Informations sur les travaux du Synode

Mme Chantal Bujard-Bovey, membre du Conseil régional, prend la parole et transmet à l'assemblée présente quelques informations du Synode :

Un groupe de travail composé de trois personnes élues par le Synode et trois membres du Conseil synodal ont travaillé sur la question de la gouvernance et comment rendre l'EERV moins lourde dans son organisation (2 rapports issus de ces débats : la gouvernance à l'échelle cantonale ainsi que la structure ecclésiale en général) ; ces rapports seront discutés lors de la session d'avril prochain.

La structure ecclésiale pourrait devenir une structure à deux niveaux avec abandon de la structure intermédiaire (régionale) sans pour autant un retour à ce qu'il y avait avant, car on passerait de 86 paroisses à 25 ou 30 communautés paroissiales et toujours des missions en commun.

Les communautés paroissiales pourraient fédérer des ecclésiologies ayant la charge d'un ou plusieurs domaines de la mission de l'Eglise (ecclésiologies célébrantes, immersives ou contextuelles).

Il y aurait toujours un colloque ministériel mais constitué à l'échelle supra-paroissiale ; le ministère comprendrait pastorat, diaconat, animation d'Eglise.

La gouvernance à l'échelle cantonale pourrait être définie comme suit : une redéfinition des offices et services, à nouveau un chancelier et concernant le Synode, une volonté de renforcer les liens entre communautés paroissiales, Synode et Conseil synodal, permettre une réflexion commune-favoriser la communication, la volonté de davantage de liens entre les Communautés paroissiales et l'organe délibérant.

L'objectif de cette réforme substantielle est de permettre à l'EERV de relever de nombreux défis qui se posent à elle et de pouvoir continuer à proclamer l'Evangile dans le Canton.

Le prochain Synode ordinaire, qui se tiendra les 14 et 15 juin 2024 à La Marive à Yverdon-les-Bains sera le dernier présidé par Mme Sylvie Arnaud après 10 années à sa tête.

Le Synode constitutif est prévu le 29 juin 2024.

Hetty Overeem demande la définition de « supra paroissial » : Mme Bujard-Bovey précise que c'est le colloque qui sera supra paroissial ; un flou autour de ce terme plâne, même Samuel Gabrieli ne trouve pas d'explication (peut-être uniquement 3 colloques par région ?)

Didier Bourgeois remercie Mme Chantal Bujard-Bovey et fait remarquer que cette nouvelle législature induira une grande confiance de la part des paroisses et de leurs autorités élues ce printemps.

9. Information du Conseil régional

Mme Chantal Bujard-Bovey, membre du Conseil régional, prend la parole et transmet les chaleureuses salutations de l'ensemble du Conseil régional en cette fin de législature. En effet, c'est la dernière fois que le Conseil, dans sa composition actuelle, intervient dans les différentes assemblées paroissiales.

Cette législature a été ponctuée de quelques faits marquants à retrouver dans son rapport annuel qui sera prochainement publié sur son site (Réforme du catéchisme 9-10-11, traversée de la crise

sanitaire, engagement d'une communicatrice et renforcement de sa présence sur différents médias, constitution d'un système de solidarité financière entre les paroisses).

La législature a été chargée mais les résultats obtenus sont encourageants (le grand chantier « ensemble, redessignons l'avenir de l'EERV dans le Nord Vaudois » a permis un dialogue avec les présidents de paroisses, certaines fois même avec les délégations des paroisses, avec l'assemblée régionale et les Conseils de service communautaire-CSC).

Cette réorganisation a permis de mettre en place un réel travail d'équipe au sein du corps ministériel, afin de faire profiter chacun et chacune des différents charismes présents dans notre Région.

En ce mois de mars, les rapports du Conseil synodal sur la gouvernance et la réorganisation de notre Église, viennent d'être publiés. Les commissions d'examen sont en cours de travail en vue de la session synodale des 19 et 20 avril prochain. Même s'il est encore bien trop tôt pour savoir ce qu'il en sortira, le Conseil régional espère pouvoir, à travers cette réorganisation, maintenir et renforcer la dynamique initiée dans notre Région du Nord Vaudois.

Ce travail sera conduit par un Conseil régional renouvelé puisque son président, M. Erwin Stucki, a annoncé ne pas se représenter. Il faut donc trouver, d'ici à l'Assemblée Régionale constitutive de juin prochain une ou plusieurs personnes prêtes à entreprendre ce chantier. Ce sera également la tâche des CSC qui recherchent également de nouveaux membres. Si l'avenir des offres de formations, de l'enfance à l'âge adulte, ou notre implication sociale et solidaire du Conseil régional intéresse quelqu'un, ne pas hésiter à faire part de son intérêt.

Le Conseil régional félicite et remercie vivement les nouveaux membres élus de l'Assemblée de paroisse ainsi que ceux et celles du Conseil paroissial pour leur investissement et se réjouit de travailler avec eux pour mener au mieux notre Église dans notre coin de pays.

Le Conseil régional apporte enfin ses meilleures salutations et tous ses vœux de bénédictions sur notre paroisse.

10. Informations du Conseil paroissial

Jean-Marc Schorpp et Christiane Blondel prennent tour à tour la parole :

Sont évoqués le relevage de l'orgue de Concise (dernière révision en 2005, prévu en 2025 ou 2026 pour un coût approximatif de 30'000 francs, aide de l'association Clé de Voûtes), une augmentation du soutien à nos missionnaires Laure et Raphaël (une ou deux activités à venir permettront le versement d'un montant supplémentaire), les remerciements aux trois membres du Conseil paroissial qui ne se représentent pas pour une nouvelle législature (Claudine Mermod (absente ce jour) Jean-Daniel Ruedin et Julien Griessen-qui sont remerciés devant l'assemblée), la présentation de Mmes Chantal Jeanmonod et Jocelyne Rossier, candidates au Conseil paroissial, les défis de la législature 2024-2029 (financier, réseaux, conséquence de la réforme de l'EERV sur la paroisse du Mont-Aubert), la fête paroissiale de cet automne 2024 à Concise (recherche de bénévoles pour soutenir le Conseil paroissial).

Jean-Marc Schorpp remercie enfin les membres présents des autorités communales ainsi que les représentants au Conseil régional.

Didier Bourgeois remercie le Conseil de paroisse, les ministres, les bénévoles et tous ceux qui oeuvrent pour la paroisse. Les roses ont été un succès et font toujours plaisir à leurs destinataires.

11. Election du bureau de l'assemblée paroissiale

Sa composition actuelle est la suivante :

Président : Didier Bourgeois
Vice-président : Claude Därendinger
Secrétaire : Isabelle Bindith

Ces trois personnes sont candidates à leur réélection, ce qui est fait par acclamation par l'Assemblée présente.

12. Election des conseillers paroissiaux laïcs

Sont candidate-s :

- Christiane Blondel
- Jean-Marc Schorpp
- Jocelyne Rossier
- Chantal Jeanmonod

Une 5^e personne peut être élue aujourd'hui.

Le président Didier Bourgeois demande s'il y a un-e 5^e candidat-e ; ce n'est pas le cas, on procède donc à l'élection par bulletin de vote.

Bulletins distribués : 24 (majorité à 13)

Valables 24.

Tous les membres précités ont été élus par 24 voix.

Hetty Overeem obtient une voix ; celle-ci informe l'assemblée qu'elle ne souhaite pas entrer au Conseil paroissial. Il est précisé qu'un-e pasteur (en activité ou retraité-e) ne peut être élu dans un Conseil de paroisse.

Les 4 nouveaux membres du Conseil de paroisse sont félicités par acclamation.

Didier Bourgeois rappelle que la dernière élection avait été faite par voix écrite en 2021 en raison de la situation sanitaire liée au Covid.

13. Election des délégués à l'assemblée régionale

Julien Griessen et Sylvette Cousin ne souhaitent pas continuer.

A la demande du président, Julien Griessen explique en quoi consiste cette charge : l'assemblée régionale comme les assemblées de paroisse se réunit 2x par année, pour voter les comptes ou le budget ; elle a lieu le jeudi soir, est précédée d'un culte et suivie d'une petite agape ; c'est l'occasion d'avoir des informations en primeur, se rapprocher du Synode. Une personne de l'Assemblée de paroisse ainsi qu'une personne du Conseil de paroisse y participent.

Jacqueline Schorpp se propose pour l'Assemblée de paroisse : elle est élue à l'unanimité. Didier Bourgeois la remercie pour son intérêt pour cette fonction.

Le Conseil de paroisse déterminera son-sa délégué-e plus tard.

14. Election de la commission de gestion et des finances

Jacqueline Raschle et Jacques Kehrli ne souhaitent pas renouveler leur mandat. Sont élu-e-s par l'assemblée de paroisse Jacqueline Schorpp (Concise), Julien Griessen (Corcelles) ainsi que Josette Gaille (Provence).

15. Fixer date d'installation : proposition pour le 16 juin 2024

Jean-Marc Schorpp précise que le nouveau Conseil de paroisse peut fonctionner de toute façon avant son installation. La date du 16 juin 2024 est validée.

16. Divers et propositions individuelles

Jacqueline Schorpp prend la parole et propose qu'un repas canadien soit à nouveau organisé, pourquoi pas à la suite du culte d'installation du 16 juin prochain. Le Conseil de paroisse en prend acte.

Didier Bourgeois remercie l'assemblée car elle s'est bien déroulée.

17. Prière de clôture

Samuel Gabrieli invite l'assemblée à participer à une prière de clôture.

Didier Bourgeois clôt l'Assemblée à 11h57, en remercie encore tous les acteurs et actrices et invite chacun-e à rester pour l'apéritif qui suit.

(Ce PV est provisoire, l'Assemblée ne l'ayant pas encore adopté)

Concise, le 25 mars 2024

Le Président



Didier Bourgeois

La Secrétaire



Isabelle Bindith